



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerçants et industriels : montant des pensions

Question écrite n° 63316

Texte de la question

M. Jean-Paul Charié appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'arrêté du 29 décembre 1998 qui a minoré le montant des droits à pension des retraités relevant du régime des non-salariés de l'industrie et du commerce. En effet, à compter du 1er janvier 1999 le montant de la majoration pour conjoint a subi une diminution, puis une nouvelle en 2000. Les intéressés qui voient ainsi leurs revenus diminuer chaque année s'inquiètent pour l'avenir. Il lui demande comment elle entend répondre à ces légitimes inquiétudes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Charié](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63316

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3780